

Orry-la-Ville, le 8 mars 2024.

«sexe» «prénom» «nom»  
«titre I»  
«organisme I»  
«adresse\_pro»  
«cp\_pro» «ville\_pro»

Réf : SC/TB – 2023 - N° 000126.

Objet : Comité syndical du Parc.

Dossier suivi par : Sylvie CAPRON, directrice.

Aprémont  
Asnières-sur-Oise  
Auger-Saint-Vincent  
Aumont-en-Halatte  
Ailly-Saint-Léonard  
Barbery  
Beaumont-sur-Oise  
Beaurepaire  
Bellefontaine  
Belloy-en-France  
Béthémont-la-Forêt  
Boran-sur-Oise  
Borest  
Brasseuse  
Chantilly  
Châtenay-en-France  
Chaumontel  
Chauvry  
Courteuil  
Coye-la-Forêt  
Creil  
Ermenonville  
Fleurines  
Fontaine-Chalais  
Fosses  
Fresnoy-le-Luat  
Gouvieux  
Jagny-sous-Bois  
La Chapelle-en-Serval  
Lamorlaye  
Lassy  
Le Plessis-Luzarches  
Luzarches  
Maffliers  
Mareil-en-France  
Mont-l'Évêque  
Montagny-Sainte-Félicité  
Montépilloy  
Montlognon  
Mortefontaine  
Mours  
Nanteuil-le-Haudouin  
Nointel  
Noisy-sur-Oise  
Orry-la-Ville  
Plailly  
Pont-Sainte-Maxence  
Pontarmé  
Pontpoint  
Précy-sur-Oise  
Presles  
Raray  
Rhuis  
Roberval  
Rully  
Saint-Martin-du-Tertre  
Saint-Maximin  
Saint-Vaast-de-Longmont  
Senlis  
Seugy  
Survilliers  
Thiers-sur-Thève  
Verneuil-en-Halatte  
Ver-sur-Launette  
Viarmes  
Villeneuve-sur-Verberie  
Villers-Saint-Frambourg-Ognon  
Villiers-Adam  
Villiers-le-Sec  
Vineuil-Saint-Firmin

«entete»,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au Comité Syndical du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France qui se réunira le :

**Mardi 2 Avril 2024 à 20h30**

**Maison du Parc**

**48 rue d'Hérivaux à ORRY-LA-VILLE**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Comptes administratifs 2023 ;
- Comptes de gestion 2023 ;
- Autorisations de Programmes/Crédits de paiement, Autorisations d'Engagement/Crédits de paiement ;
- Budgets primitifs 2024 ;
- Création et renouvellement de postes ;
- Ouverture des heures de vacation ;
- Contrat de Parc avec la Région ILE-DE-FRANCE ;
- Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle ;
- Convention-cadre d'accès et d'utilisation des missions et services hors cotisations proposés par le Centre de gestion de l'Oise (CDG60) ;
- Questions diverses.

Par ailleurs, le rapport d'activités 2024 sera présenté.

Le dossier vous sera adressé dans le courant de la semaine prochaine.

Si vous ne pouvez participer à la réunion, je vous remercie de transmettre l'invitation à votre suppléant. Dans l'éventualité où, ni votre suppléant, ni vous-même ne pourriez assister à cette réunion, je vous remercie de bien vouloir retourner le pouvoir ci-joint, par courrier ou par mail [contact@parc-oise-paysdefrance.fr](mailto:contact@parc-oise-paysdefrance.fr).

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, «entete», l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Patrice MARCHAND

Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise  
Maire-Adjoint de GOUVIEUX